

Monsieur le Président,

Notre objectif en adoptant ces mesures n'est pas d'ajouter au malheur des Haïtiens qui éprouvent déjà de grandes difficultés. Nous en avons contre les auteurs du coup d'État, non contre le peuple haïtien. C'est pourquoi le Canada, en accord avec les résolutions de l'OEA, continuera de fournir une aide humanitaire par la voie d'organismes multilatéraux et d'organisations non gouvernementales.

Enfin, monsieur le Président, le gouvernement présentera sous peu un projet de loi qui lui permettra de geler tous les avoirs du gouvernement haïtien au Canada. Nous avons déjà demandé aux institutions financières au Canada de faire montre d'une grande prudence, de manière à éviter tout transfert non autorisé de fonds du gouvernement haïtien.

Il est particulièrement réconfortant de voir que l'Organisation des États américains a su jouer son rôle de gardien de la sécurité dans l'hémisphère et de défenseur des valeurs démocratiques si chèrement acquises. Tous les membres actifs de l'OEA, à l'exception d'Haïti, sont maintenant dirigés par des gouvernements démocratiques. Il est cependant encore dans ce continent de nombreux pays où les militaires ont pour habitude de s'ingérer dans les affaires civiles. Comme nous, les gouvernements de ces pays sont déterminés à indiquer clairement aux militaires que les pays du continent, regroupés sous la bannière de l'OEA, ne toléreront plus d'ingérence dans le processus démocratique.

L'objectif du Canada est simple, et l'attitude que nous avons adoptée doit être pour chacun un témoignage de notre détermination. En prenant les mesures que je viens d'annoncer, nous allons aussi loin que tout autre pays du continent dans la réponse à la demande de l'OEA d'indiquer dans les termes les plus forts au régime de Port-au-Prince que nous ne tolérerons pas que l'on foule au pied la volonté du peuple haïtien. Nous sommes déterminés, avec l'aide de nos partenaires de l'OEA, à restaurer la démocratie en Haïti.

Je vous remercie monsieur le Président.